

L'avis de St-Georges-de-Montaigu

www.st-georges-de-montaigu.fr

Conseil Municipal du 7 juin 2012

Elections

Le deuxième trimestre de cette année aura été marqué par les diverses élections. Les présidentielles puis les législatives de juin ont affiché de bons résultats de participation sur notre commune, les voici en quelques chiffres :

Participation	22 avril 1 ^{er} tour Présidentielles	6 mai 2 ^{ème} tour Présidentielles	10 juin 1 ^{er} tour Législatives
Georgeoise	89,44%	88,04%	60,15%
Départementale	85,33%	85,04%	Vendée – 4 ^{ème} circonscription 60,15%
Nationale	79,48%		57,54%

Le Très Haut Débit

Dans le cadre de l'aménagement numérique du département, le Conseil Général et le SyDEV travaillent à la mise en place de points d'entrée aux niveaux des intercommunalités pour la fibre optique. Une modification des statuts du SyDEV est donc nécessaire. Elle permettra ultérieurement le transfert aux communautés de communes de la compétence «communication électronique». Par ailleurs, concernant la compétence «production d'énergie», une autre modification permet désormais aux communes adhérentes de réaliser des petites unités de production d'énergie. Le conseil municipal valide ces changements de statuts.



Sur le site du SyDEV, une vidéo expliquant le SDAL (Schéma Directeur d'Aménagement Lumière) est illustrée par l'exemple de Saint Georges de Montaigu : www.sydev-vendee.fr/

Ancien local de la Poste

Situé au 39 rue des Maines, l'immeuble occupé 50 années par les services de la Poste et désormais vacant, sera proposé à la vente en deux parties, une fois l'avis des services fiscaux du domaine obtenu :

- d'une part, la maison (*ancien logement de fonction*) avec son étage et le jardin
- d'autre part, la partie commerciale (*bureau de poste*) avec son étage

Contact : Office Notarial Denis Grelaud à Montaigu

Urbanisme

Enquête publique de modification du PLU :

L'enquête publique est en cours depuis le samedi 19 mai. M. REDUREAU, commissaire enquêteur, recevra le public en mairie pour une dernière permanence le mardi 19 juin de 16h à 18h (*cf bulletin n°177 de mai 2012*).

Procédure de majoration des droits à construire.

La loi 2012-376 du 20 mars 2012 prévoit, pour une durée de 3 ans, une majoration de 30% des règles de constructibilité pour l'agrandissement ou la construction de bâtiments à usage d'habitation.

L'objectif est de relancer l'offre de logement et favoriser la densification des constructions en réduisant la consommation foncière. Il appartiendra au conseil de décider des modalités d'application de cette loi, qui prévoit la participation du public en fonction des orientations retenues par le conseil.

Trois cas de figure sont possibles :

- La collectivité ne délibère pas avant le 20 décembre 2012 ou ne met pas en œuvre le dispositif de mise à disposition d'une note d'information et de participation du public : la majoration de 30% s'appliquera jusqu'au 1^{er} janvier 2016.
- La collectivité délibère avant le 20 décembre : la délibération s'applique jusqu'au 1^{er} janvier 2016.
- La collectivité opte avant le 20 décembre pour le dépassement des règles de constructibilité : la décision s'applique sans limite de date.

Pendant ces 3 ans, la commune peut décider d'adopter une délibération mettant fin à l'application de cette loi, sous réserve de consultation du public. Les règles d'urbanisme restent applicables et le règlement de lotissement prévaut sur cette majoration.

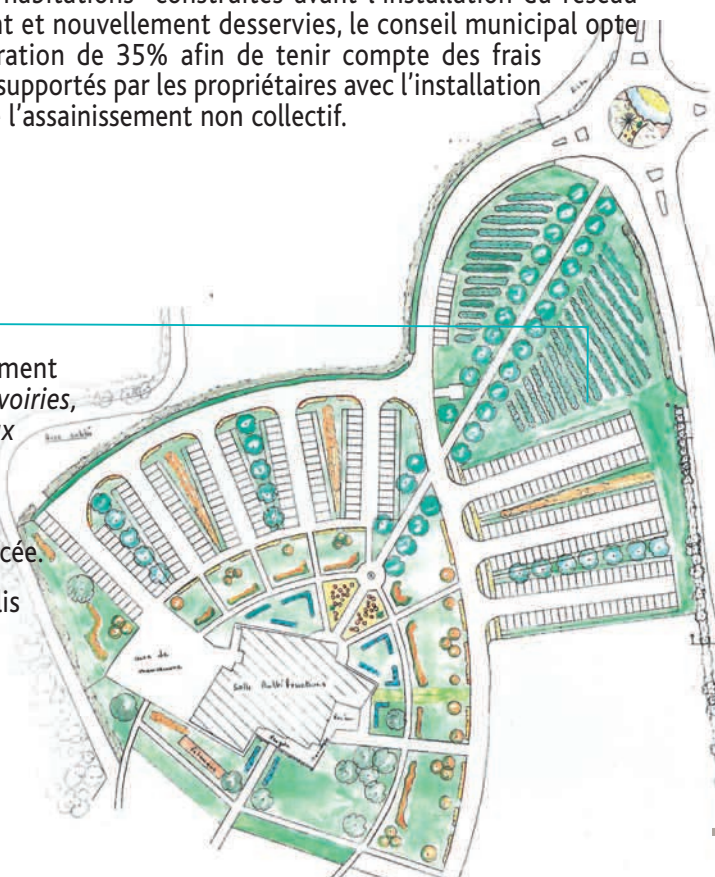
Assainissement

La PRE devient la PFAC

A compter du 1^{er} juillet, la Participation de Raccordement à l'Egout, liée au permis de construire, est supprimée et remplacée par la Participation Financière pour Assainissement Collectif liée au raccordement.

Fixée à 1 350 €, elle est exigible à compter de la date de raccordement par nouveau logement mais aussi pour une habitation préexistante, nouvellement desservie par un réseau de collecte d'eaux usées. Pour les extensions d'habitation supérieures à 100 m², la participation sera de 5 € par m². Attention, cette participation est différente et donc cumulable à la participation au coût de travaux pour la réalisation de nouveaux branchements.

Concernant les habitations construites avant l'installation du réseau d'assainissement et nouvellement desservies, le conseil municipal opte pour une minoration de 35% afin de tenir compte des frais précédemment supportés par les propriétaires avec l'installation et l'entretien de l'assainissement non collectif.



Participation au Conseil du jeudi 7 juin 2012

Etaient Présents :

M. le Maire Eric HERVOUET, Guy SIRET, Daniel PAVAGEAU, Marie-Laure CHAMPAIN, Yannick VRIGNAUD, Guylaine BROHAN et Sylvie POUPARD, adjoints.
Edith LAINÉ, Danièle BOUHIER, Valérie DAVID, Christophe LAINÉ, Bruno NERRIÈRE, Sylvie AUNEAU, Stéphane BONNET, Richard ROGER, Aurélien ARRIVÉ, Marina DURAND, Rémy LEMAUUR, Vincent DESHOUX et Stéphane GUÉRIN.

Absents excusés :

Martine GEFFARD qui a donné pouvoir à Edith LAINÉ,
Patrick LE MAREC qui a donné pouvoir à Guy SIRET,
Michel GOURLAOUEN qui a donné pouvoir à Marie-Laure CHAMPAIN,
Patricia BROCHARD qui a donné pouvoir à M. le Maire,
Philippe BARBEAU qui a donné pouvoir à Rémy LEMAUUR,
Bernadette CLÉNET et Sophie DENIS.

Prochaine réunion de Conseil Municipal : le jeudi 5 juillet 2012 à 20h30

Toutes les décisions du Conseil Municipal font l'objet d'un affichage au tableau de la Mairie.

Le Conseil Municipal est ouvert à tous, sans droit d'intervention. L'ordre du jour et le Compte-rendu du Conseil Municipal sont diffusés sur le site internet :



Dolia

Pour l'aménagement des pourtours (voiries, parkings, réseaux d'eaux, espaces paysagers), la consultation publique est lancée.

La remise des plis est fixée au 28 juin à 12h00.

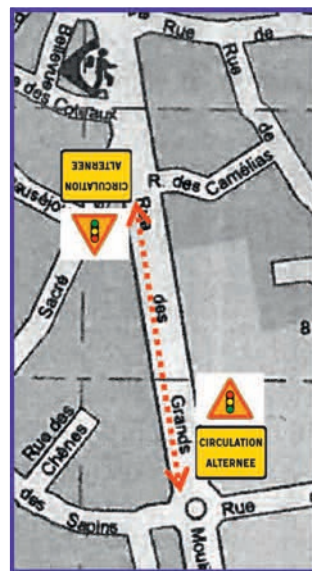
Voie

La consultation Point à Temps était engagée auprès de 3 entreprises spécialisées pour assurer le rechargement en gravillons et liants des voiries communales sur tout le linéaire de la commune. La meilleure proposition émane de la Société Girardeau de Treize-Septiers pour le prix TTC de 40 534,83 €. Les travaux seront menés sur l'été 2012 avec le retour du beau temps.

Déviations véhicules légers (V.L.) du 23 juillet au 27 juillet 2012

Difficultés de circulation automobile en raison de travaux :

- du 25 juin au 23 juillet, la rue des Grands Moulins sera en circulation alternée et du 23 au 27 juillet, cette route sera fermée jusqu'à la nouvelle pharmacie ainsi que, la place du Couchant. Durant toute cette période, les poids lourds auront interdiction de traverser le bourg.



- du 16 au 31 juillet, la route de la Limouzinière sera également fermée à la circulation.

Une aire de covoiturage est prévue au niveau du parking de la bibliothèque désormais dénommé parking du Prieuré (haut du complexe sportif). L'idée est de désengorger les places de stationnement en centre bourg.



Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie

A compter du 1^{er} juillet 2012, l'accueil de la mairie sera ouvert au public :

- les lundi et samedi de 8h30 à 12h30
- du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 puis de 14h à 17h30

Inscriptions Restaurant Scolaire 2012/2013

Les bulletins d'inscription au restaurant scolaire municipal ont été distribués ces dernières semaines à tous les enfants scolarisés. Il convient de remplir la fiche au plus tôt et de nous en faire retour en mairie pour préparer l'année scolaire prochaine...

Ces documents sont aussi disponibles à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet pour toute nouvelle inscription.

Nous vous communiquerons rapidement les tarifs 2012/2013.

Lutte collective contre les rongeurs commensaux et les taupes

En collaboration avec le FGDON, nous allons de nouveau procéder à l'organisation de la lutte collective contre les rongeurs commensaux.

Cette action de santé publique est une nécessité, car les rats et les souris consomment et souillent les denrées stockées, détruisent matériel électrique et isolants, transmettent certaines maladies à l'homme et au bétail.

Du matériel de piégeage pour la lutte contre les taupes peut aussi être mis à votre disposition. Les bons de commande individuels sont disponibles à l'accueil de la mairie ou sur notre site internet, il conviendra ensuite de les déposer en mairie **avant le 15 septembre 2012** (avec paiement).

Vespa Velutira (Frelon Asiatique)

La FDGDON, chargée d'assurer le plan d'action régional visant à contenir la progression du frelon asiatique, met à votre disposition une ligne téléphonique pour toute question ou signalisation **02 51 47 70 64**.

Plus d'infos sur le site www.fgdgon85.fr

Centre Hospitalier de Montaigu

Le CHD vous informe de l'ouverture d'un centre de dépistage anonyme et gratuit des infections sexuellement transmissibles.

Consultations sans rendez-vous les vendredi de 12h à 14h, bâtiment Dr A. Robic, au rez-de-chaussée Hôpital de jour. Permanence - Tél. 02 51 44 63 18.

Sports en Herbe 2012/2013

Les enfants nés en 2005, 2006 et 2007 peuvent s'inscrire à "Sports en Herbe" par mail sports.en.herbe@gmail.com ou par courrier en joignant un bulletin d'inscription disponible en mairie ou distribué par les écoles.

Correspondante : Karine BUTROT
19, rue des Érables
85600 St Georges de Montaigu



Inscriptions Centre de Loisirs

L'équipe du centre de loisirs à l'année prépare la rentrée de septembre... C'est pourquoi elle organise une permanence pour les enfants qui ne sont pas inscrits au service en 2012 (*Centre de Loisirs à l'année et périscolaire*) **le VENDREDI 29 JUIN de 17h00 à 19h30**, au Centre de Loisirs.

Veillez vous munir :

- du carnet de santé de votre enfant ainsi qu'une copie des vaccins à jour
- d'un chèque de 21,50€ si vous souhaitez adhérer à l'association
- de votre numéro allocataire et Quotient Familial CAF ou MSA
- si vous êtes allocataire MSA, il nous faudra impérativement la copie de votre notification

Apéros Concerts Les Estivales de la Rivière

Les 22 juillet et 19 août, rejoignez-nous sur le parvis de la Maison de la Rivière pour un moment convivial en musique. Nous recevons "le Syndrome du chat" et "Flo".

Si vous avez, un peu de temps sur ces dates, nous recherchons des bénévoles pour nous aider au montage (de 10h à 12h) et au démontage (de 17h à 21h). Bonne ambiance assurée !

Contact : Aude Branka brankaude@aol.com



Amicale Laïque

En 2012, l'amicale de l'école publique des Maines fêtera ses 60 ans !

Une manifestation est prévue le 29 septembre à la salle du Pont Boisseau. Les anciens amicalistes sont sollicités pour cette journée.

Contact et renseignements : Vincent Deshoux 06 48 97 00 97.

Découverte Foot

Si tu es intéressé(e) par le foot, que tu as entre 8 et 18 ans, tu peux venir découvrir le foot avec un(e) ami(e) au stade de St Georges.

Plus d'infos sur www.st-georges-fc.org/ et renseignements auprès de Soizic 06 89 72 58 87 ou Hervé 06 66 38 81 20.

Nouvelle Entreprise

Oz'ongles - Prothésiste ongulaire à domicile
Marina LAFOND
ST GEORGES DE MONTAIGU
06 89 41 69 95 - ozongles@live.fr



Depuis le lundi 11 juin
la pharmacie
Le Marec
vous accueille
place du Gué du Joncs

AU SERVICE DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS

Vous avez besoin de main d'œuvre pour :

- un travail ponctuel, imprévu ou régulier

REEL étudie et répond rapidement à toutes vos demandes

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Vous souhaitez construire et/ou vérifier votre projet professionnel, acquérir des compétences ...

REEL vous accompagne dans la construction de votre parcours professionnel.

contact@reel-ges.fr
02.51.46.48.38

Calendrier des balades de l'été 2012

PROGRAMME

LES BALADES DE L'ÉTÉ EN TERRES DE MONTAIGU

Les communes du canton vous proposent un programme de balades pédestres, coordonné par l'Office de Tourisme Terres de Montaigu :

- > LA BRUFFIÈRE
Vendredi 29 juin - 19h - Départ au Parc Pointe à Pitre
- > SAINT HILAIRE DE LOULAY
Jeudi 5 juillet - 19h - Départ place de la Mairie
- > LA BERNARDIÈRE
Mardi 10 juillet - 19h - Départ à l'Espace la Doline
- > SAINT GEORGES DE MONTAIGU
Mardi 17 juillet - 19h - Départ au complexe sportif
- > CUGAND
Vendredi 20 juillet - 18h30 - Départ salle du Mingot
- > TREIZE SEPTIERS
Lundi 23 juillet - 18h30 - Départ place de la Mairie
- > LA BOISSIÈRE DE MONTAIGU
Vendredi 27 juillet - 18h30 - Départ salle polyvalente, place Notre-Dame
- > BOUFFÈRE
Lundi 6 août - 18h30 - Départ salle Magnolias
- > LA GUYONNIÈRE
Jeudi 16 août - 18h30 - Départ salle du Foyer Rural

Chaque randonnée est suivie d'un verre de l'amitié et du tirage au sort de la tombola.

2€ pour les adultes - gratuit pour les enfants.
Sans réservation

Dimanche de la billetterie

80 minutes avant le départ



le petit alepin

LA CLÉ DES CHANTS

FAMILLES RURALES

Vendredi 15 juin

Tour de Chauffe du groupe vocal
salle Notre Dame à 20h30

AFN

du 21 au 27 juin

Pèlerinage à Lourdes des anciens combattants

SERVICES JEUNESSE ET MUSIQUE

FAMILLES RURALES

Vendredi 22 juin

Fête de la Musique

Esplanade de la mairie à partir de 19h30

- Jeunes de l'école de musique de l'association Familles Rurales
- Les Maléo & co (variété française et internationale)
- Eleven hours (pop rock)
- Antholo Rock (rock'n roll)

Restauration sur place : gaufres, crêpes et boissons – Repli sur la salle du Pont Boisseau en cas d'intempéries

AMICALE DE L'ECOLE PUBLIQUE

Samedi 23 juin

Fête de l'école

- 15h Spectacle salle de la Grande Maine
- 17h Jeux et stands
- 19h30 Repas

LE DRAGON DES MAINES

Samedi 23 et Dimanche 24 juin

25^{ème} rassemblement des St Georges de France à St Georges de Renneins (69)

ESTIVALES DE LA RIVIÈRE

Samedi 30 juin

Spectacle d'ouverture
21h00 Concert avec The Moonshiners
22h30 Création pyrotechnique
"L'éveil du dragon d'eau"

EXPRESSION CORPORELLE

MODERN'JAZZ - FAMILLES RURALES

Mercredi 4 juillet

Portes ouvertes – Salle du Gué
(4-6 ans : de 16h15 à 17h - 7/11 ans : de 17h à 18h - 11/14 ans : de 18h à 19h
adultes : de 19h à 20h)

ACCUEIL JEUNES 14/18 ANS

FAMILLES RURALES

Vendredi 6 juillet

Inauguration nouvel aménagement du local à l'arrière de la salle Notre Dame à 19h00

AFN

Vendredi 6 juillet

Pique nique convivial entre adhérents
Les Landes de Corprais à 12h30

ESTIVALES DE LA RIVIÈRE

Samedi 7 juillet

Spectacles contés en barque

- à 16h30 pour les enfants (4/8 ans) et leurs parents
- à 21h15 pour les adultes

Sur réservation à la Maison de la Rivière
02 51 46 44 67
ou à l'Office de Tourisme Terres de Montaigu 02 51 06 39 17

ESTIVALES DE LA RIVIÈRE

Vendredi 13 juillet

Dîner Guinguette – sur le site de la Maison de la Rivière à 19h30

Sur réservation à l'Office de Tourisme Terres de Montaigu 02 51 06 39 17
billetterie@terresdemontaigu.fr

LES SORTIES NATURES DE LA MAISON DE LA RIVIÈRE

> **Lundi 27 juin**

Construction d'une cabane et goûter de 14h à 17h pour les enfants à partir de 7 ans (5 €)

> **Mercredi 11 juillet**

Bricolage nature – de 10h à 12h pour les enfants à partir de 7 ans (3 €)

> **Mardi 17 juillet**

Sortie nature en barque semi-nocturne de 21h à 22h30 (adulte 4 €, enfant de 6 à 13 ans 3 €)

> **Mercredi 18 juillet**

Les petites bêtes de la rivière – de 10h à 12h pour les enfants à partir de 7 ans (3 €)

Sur réservation à la Maison de la Rivière
02 51 46 44 67